

RAPPORT ANNUEL



23

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2023 aura, une nouvelle fois, démontré la capacité de notre institution à prendre en compte et à satisfaire les besoins présents et futurs de toutes celles et tous ceux qui vivent et travaillent sur le territoire de nos onze communes.



Par la concertation et le dialogue, nous avons réussi collectivement à déployer toute une série d'actions concrètes aux incidences immédiates sur la vie quotidienne des habitants, tout en inscrivant notre territoire dans une dynamique de transition pour accompagner les grandes mutations en cours.

Les habitants de Paris Ouest La Défense ont pu bénéficier directement de la politique menée en faveur de l'amélioration de la qualité de vie au quotidien : aide à la rénovation énergétique, gestion des déchets et notamment des biodéchets, opérations de requalification urbaine, nouveaux aménagements cyclables pour faciliter les mobilités douces...

Par ailleurs, nous avons encore renforcé notre soutien à l'esprit d'innovation et à la fibre entrepreneuriale. Plus d'une trentaine d'entreprises ont été accompagnées

en 2023 par le biais du Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat en investissant de nouveaux champs d'excellence, comme la santé et la cyber sécurité.

Le territoire de Paris Ouest La Défense doit également s'inscrire dans une dynamique de transition écologique. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans la démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Écologique. Cette labellisation devrait intervenir en 2024-2025.

En étroite collaboration et en parfaite concertation avec nos partenaires comme la Métropole du Grand Paris, la Région ou encore l'État, nous initions de nombreuses actions qui s'appuient sur des outils de planification tels que le schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales, le Plan climat-air-énergie ou le plan local d'urbanisme intercommunal pour lequel une étude « Nature en ville » a été menée en 2023 afin d'établir un diagnostic des espèces et des espaces naturels.

Ce rapport d'activité 2023 démontre parfaitement que la concertation, l'innovation, l'inventivité et l'adaptation sont au cœur de notre action.

Je voudrais remercier l'ensemble des élus pour leur engagement en faveur d'un développement équilibré, durable et solidaire de notre territoire.

Nous poursuivons en 2024 notre travail pour que Paris Ouest La Défense reste une force collective au service des habitants et des entreprises !

Bien sincèrement,

Joëlle Ceccaldi-Raynaud
Président de Paris Ouest La Défense
Maire de Puteaux

SOMMAIRE

p. 3

ÉDITO

p. 4

PORTRAIT DE TERRITOIRE

p. 6

GOVERNANCE

p. 8

1

GARANTIR LA QUALITÉ DE VIE ET DE TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Vivre et se déplacer sur le territoire

Entreprendre et réussir : les avancées de 2023

p. 16

2

INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS UNE DYNAMIQUE DE TRANSITION

De nouvelles boussoles pour un aménagement durable du territoire

De nouvelles méthodes pour un dialogue plus transparent

p. 22

COMPTES FINANCIERS

PORTRAIT DE TERRITOIRE

L'établissement public territorial (EPT) Paris Ouest La Défense a été créé en 2016. Situé dans les Hauts-de-Seine, il fait partie du territoire de la Métropole du Grand Paris. Il regroupe 11 communes sur une superficie de 5929 hectares, pour une population estimée à 582 000 habitants. Paris Ouest La Défense se compose des anciennes communautés d'agglomération Cœur de Seine (Garches, Saint-Cloud et Vaucresson), du Mont-Valérien (Nanterre, Rueil-Malmaison et Suresnes) et Seine-Défense (Courbevoie et Puteaux) ainsi que des villes, dites isolées, de La Garenne-Colombes, Levallois et Neuilly-sur-Seine.

COMPÉTENCES DU TERRITOIRE

Sept compétences sont propres à Paris Ouest La Défense. On distingue celles qui font l'objet d'un exercice intégral par l'établissement public territorial et celles dont l'exercice dépend de la notion d'intérêt territorial. Enfin, trois autres compétences sont également partagées avec la Métropole du Grand Paris.

COMPÉTENCES PROPRES À PARIS OUEST LA DÉFENSE

EXERCÉES INTÉGRALEMENT PAR POLD

- › Politique de la ville
- › Plan local d'urbanisme
- › Plan climat-air-énergie
- › Eau et assainissement
- › Gestion des déchets ménagers et assimilés

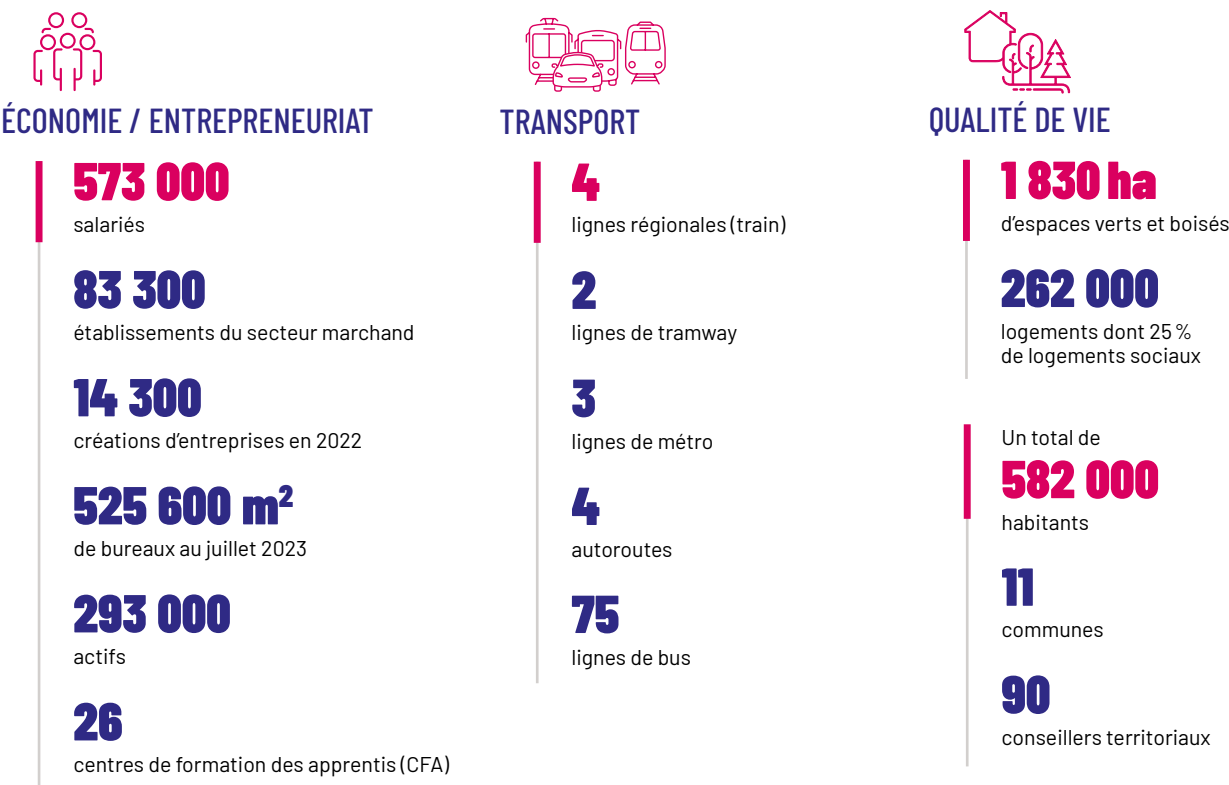
SOUMISES À LA DÉFINITION D'UN INTÉRÊT TERRITORIAL

- › Équipements culturels et sportifs
- › Action sociale

COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC LA MÉTROPOLE

SOUMISES À LA DÉFINITION D'UN INTÉRÊT TERRITORIAL

- › Aménagement de l'espace métropolitain
- › Politique locale de l'habitat et du logement
- › Développement et aménagement économique, social et culturel



DES ÉQUIPES AU SERVICE DES VILLES ET DU TERRITOIRE



GOUVERNANCE

PRÉSIDENT

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD
Président de Paris Ouest La Défense
Maire de Puteaux

VICE-PRÉSIDENTS

Jeanne BÉCART
Vice-président : mutualisation des grands réseaux (eau potable, déchets et assainissement)
Maire de Garches

Éric BERDOATI
Vice-président : finances, pacte financier et ressources humaines
Maire de Saint-Cloud

Guillaume BOUDY
Vice-président : mutualisation des services à la population et des équipements (socio-éducatifs, socioculturels, culturels ou sportifs)
Maire de Suresnes

Jean-Christophe FROMANTIN
Vice-président : mutualisation des fonctions support des villes et des outils numériques au service de la population
Maire de Neuilly-sur-Seine

Véronique JACQUELINE
Vice-président : développement durable et plan climat-air-énergie
Maire de Vaucresson

Raphaël ADAM
Vice-président : politique de la ville, action sociale et aire d'accueil des gens du voyage
Maire de Nanterre

Jacques KOSSOWSKI
Vice-président : aménagement opérationnel
Maire de Courbevoie

Agnès POTTIER-DUMAS
Vice-président : habitat et logement
Maire de Levallois-Perret

Monique RAIMBAULT
Vice-président : urbanisme réglementaire, plan local d'urbanisme intercommunal et mobilités
Maire de La Garenne-Colombes

Patrick OLLIER
Vice-président : développement économique et innovation
Maire de Rueil-Malmaison

CONSEILLERS

PARIS OUEST LA DÉFENSE EST COMPOSÉ DE 90 CONSEILLERS TERRITORIAUX RÉPARTIS SUR 11 VILLES

LA GARENNE-COLOMBES

Philippe JUVIN
Jean-François DRANSART
Geneviève GAILLABAUD

NANTERRE

Thérèse NGIMBOUS-BATJÛM
Rachel FEZA KASHEMA
Patrick JARRY
Perrine COULTER
Imed AZZOUZ
Zahra BOUDJEMAÏ
Rachid TAYEB
Samia SAIDJ
Alexis MARTIN
Samia KASMI
Hassan HMANI
Lucie CHAMPENOIS
Jean-Luc JATHIÈRES
Camille BEDIN
Alexandre GUILLEMAUD

RUEIL-MALMAISON

Monique BOUTEILLE
Denis GABRIEL
François LE CLEC'H
Valérie CORDON
Philippe LANGLOIS D'ESTAINTOT
Henda HAMZA
Pierre GOMEZ
Fatima CHAOUI EL OUASDI
Frédéric SGARD
Carole THIERRY (en cours d'installation)
Vincent POIZAT
François JEANMAIRE

COURBEVOIE

Marie-Pierre LIMOGÉ
Éric CESARI
Cédric FLAVIEN
Sybille D'ALIGNY
Patrick GIMONET
Pascal HUMRUZIAN
Sébastien BEAUVAL
Stéphanie SOARES
Sandrine COHEN SOLAL
Charazed DJEBBARI
Sidney STUDNIA
Auréliе TAQUILLAIN

PUTEAUX

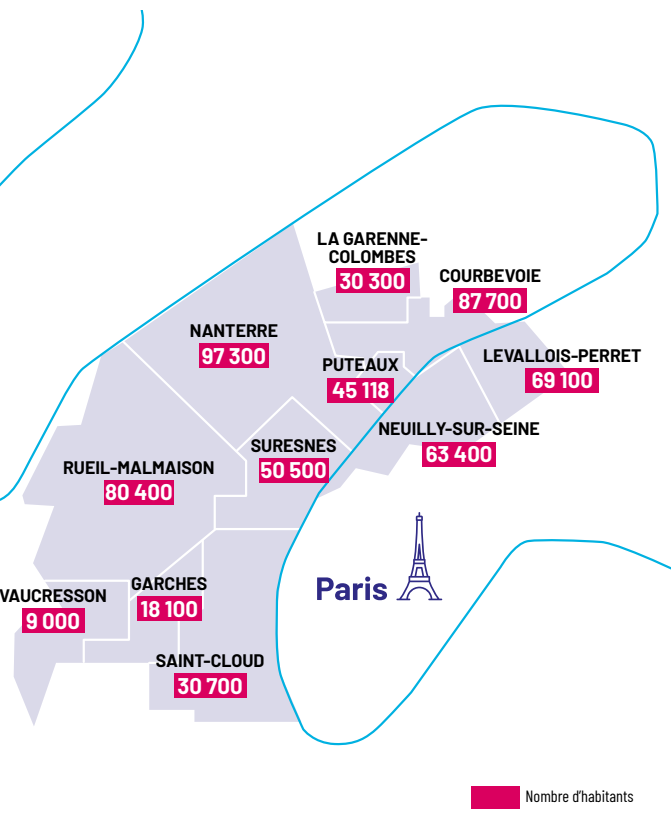
Vincent FRANCHI
Bernard GAHNASSIA
Raymonde MADRID
Pascal MOREAU-LUCHAIRE
Christophe HAUTOURG
En cours de désignation

LEVALLOIS-PERRET

David-Xavier WEISS
Sophie DESCHIENS
Giovanni BUONO
Isabelle COVILLE
Philippe LAUNAY
Laurence BOURDET-MATHIS
Jérôme KARKULOWSKI
Liès MESSATFA
Frédérique COLLET

SURESNES

Muriel RICHARD
Fabrice BULTEAU
Élodie REBER
Amirouche LAÏDI
Isabelle FLORENNES
Frédéric VOLE
Xavier LACOVELLI



GARCHES

Béatrice BODIN (en cours d'installation)
Bruno GUERRA (en cours d'installation)

SAINT-CLOUD

Ségolène DE LARMINAT
Brigitte PINAULT
Olivier BERTHET
Capucine DU SARTEL

NEUILLY-SUR-SEINE

Jean-Philippe DUMONT
Emmanuelle D'ORSAY
Rémi CHEYMOL
Mireille BERTRAND
Vincent GARRETA
Marie-Claude LE FLOC'H
Frank KELLER de SCHLEITHEIM
Ariane GELLÉ
Florence MAURIN FOURNIER

GARANTIR LA QUALITÉ DE VIE ET DE TRAVAIL AU QUOTIDIEN



Paris Ouest La Défense dispose de plusieurs types de leviers pour contribuer au bien-être des habitants et des salariés qui vivent ou fréquentent régulièrement les onze communes qu'il regroupe.

Aides financières, accompagnement, soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, élaboration de stratégies à moyen et long terme, quels que soient les outils et leur temporalité, l'ambition est la même : faciliter le quotidien à l'instant « t », adapter le territoire aux problématiques actuelles, anticiper les changements d'envergure... Avec pour finalité ultime de limiter les impacts économiques, sociaux et écologiques des crises actuelles.

Ainsi, au centre d'un réseau de partenaires, publics et privés, Paris Ouest La Défense pilote, échange, suscite des rencontres, implique les différents acteurs dans une dynamique collective dont les retombées profitent à tous.

62 %

c'est l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, 74 % en 2050

100 %

de véhicules propres en 2030

Le PCAET comme ligne de conduite

Premier établissement public de la Métropole du Grand Paris à avoir voté à l'unanimité un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), Paris Ouest La Défense a fait de cet outil la boussole de ses politiques publiques. Adopté en 2019, il est depuis 2023 en cours d'évaluation, dans la perspective de sa révision, prévue pour 2025 : communiqués courant 2024, les résultats de cette évaluation serviront à faire le point sur l'avancement des engagements pris dans le domaine de l'énergie, des mobilités, des déchets ménagers ou encore de la définition d'un plan local d'urbanisme intercommunal.



Lors de l'exposition Rénov'Expo, inaugurée le 15 octobre 2023 à Rueil-Malmaison, les visiteurs ont pu comprendre les tenants et les aboutissants de toute rénovation énergétique.

VIVRE ET SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE

Du logement au quartier, de la politique énergétique à l'aménagement urbain, en passant par la diversification des mobilités, les actions pilotées par Paris Ouest La Défense ont des impacts sur le quotidien des habitants et des salariés du territoire.

Les économies d'énergie au cœur du réacteur

Au carrefour des problématiques écologiques et économiques, la politique énergétique fait partie des priorités de Paris Ouest La Défense, qui a créé en 2019 son Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC). Celle-ci apporte un accompagnement personnalisé aux habitants pour accélérer la rénovation énergétique de leur habitat.

En 2023, le bureau territorial a approuvé une troisième convention de partenariat avec l'ALEC pour la période 2024-2026. Il a également acté l'augmentation des effectifs de l'Agence, pour qu'elle assure des actions de sensibilisation (875 personnes touchées en 2023), tienne des permanences délocalisées (169 en 2023) et initie de nouveaux programmes, comme « Rénovons collectif ».

Ma Rénov' Paris Ouest La Défense : un nouveau coup de pouce

Venant en complément de MaPrimeRénov' (dispositif national), Ma Rénov' POLD accordée depuis 2020 aux propriétaires, aux copropriétés et aux sociétés civiles immobilières, est une aide financière versée par Paris Ouest La Défense. Elle peut couvrir jusqu'à 10 % du montant des travaux d'isolation réalisés. Depuis 2023, un bonus est accordé en cas d'utilisation de matériaux biosourcés et/ou d'équipements de production d'énergie renouvelable.

150 000 €
c'est le montant de l'enveloppe annuelle dédiée à la Ma Rénov' POLD.

40 ha
c'est la superficie totale de la ZAC Front de Seine, à Levallois-Perret : un « morceau » de ville complètement renouvelé depuis 1987

Qualité de vie en ville : le renouveau urbain

En charge de l'aménagement urbain, Paris Ouest La Défense pilote 26 opérations, sur plus de 3,5 millions de mètres carrés. En 2023, 5 projets ont pris fin, dont certains avaient été lancés il y a plus de 40 ans. C'est le cas de la ZAC Front de Seine, à Levallois-Perret : créée en 1987, elle a permis de construire trois parkings publics, deux palais des sports, un lycée, cinq équipements dédiés à la petite enfance, quatre groupes scolaires,

une médiathèque et des espaces publics. À Levallois-Perret, toujours, la ZAC Collange a aussi été clôturée, après avoir produit un équipement périscolaire, un jardin et un parking publics, 45 000 m² de logements et 5 500 m² de commerces et d'espaces d'activité.

Les communes de Rueil-Malmaison, avec la clôture de la ZAC Rueil 2000 Extension, de Suresnes, avec l'aboutissement de l'aménagement Émile Duclaux, et de Nanterre, avec la fin des travaux de la ZAC Rouget de Lisle ont également assisté au renouveau de leur image urbaine.

84
aides attribuées en 2023 pour un montant total de 42 827 €. Ce qui représente en moyenne 500 € par bénéficiaire.

22 000
c'est le nombre de membres de la communauté Geovelo du territoire. Cette application gratuite vise à promouvoir l'usage du vélo comme mode de transport du quotidien et à fournir à l'OTSMOB des données permettant d'alimenter les études de l'observatoire.

Se déplacer aujourd'hui...

Comme la politique énergétique, celle des transports contribue à la fois à la qualité de vie et à l'adaptation au dérèglement climatique. C'est pourquoi Paris Ouest La Défense s'est doté d'un schéma directeur cyclable, approuvé en 2021, grâce auquel de nombreux aménagements ont été possibles en 2023 : arceaux pour vélos, stations Vélib' Métropole, stations de gonflage, bornes de réparation, création de voies et de pistes cyclables...

Coup de projecteur sur l'aide Je roule propre de POLD

En vue de la mise en place de la zone à faibles émissions métropolitaine (ZFE_m), Paris Ouest La Défense octroie aux particuliers une aide financière, Je roule propre, cumulable avec les aides nationales, pour l'acquisition d'un véhicule propre, neuf ou d'occasion, en remplacement d'un véhicule thermique. Cette aide vient compléter, à hauteur de 10 %, le dispositif Métropole roule propre ! En 2023, les outils de communication sur cette aide ont été mis à jour.



Florence, bénéficiaire du bonus matériaux biosourcés

Nous avons réalisé des travaux d'isolation de notre toiture en utilisant des matériaux biosourcés grâce aux conseils avisés de l'ALEC POLD. Cela nous a permis de mieux penser notre projet et de bénéficier d'un bonus supplémentaire aux 10% déjà pris en charge par Paris Ouest La Défense. Au final, nous avons réalisé une économie de près de 2 000 € et sommes désormais très à l'aise dans nos combles (été comme hiver) !

Coup de projecteur sur le cadastre solaire

Accessible sur pold.cadastre-solaire, le cadastre solaire s'adresse à quiconque souhaite transformer sa toiture en un vecteur de production d'énergie solaire. Depuis 2023, une nouvelle fonctionnalité permet d'évaluer le coût du raccordement au réseau Enedis en cas de revente de l'électricité produite grâce au soleil.

... et demain

Face aux évolutions des pratiques professionnelles (avec le développement du télétravail) et à leurs impacts sur les déplacements, Paris Ouest La Défense a créé, avec l'IFP Énergies Nouvelles (IFPEN) et l'université Paris Nanterre, l'Observatoire territorial et stratégique de la mobilité (OTSMOB). À partir de l'étude des trajets à vélo, de la fréquentation des transports publics, de l'analyse des itinéraires empruntés, l'Observatoire a créé en 2023 un jumeau numérique qui reproduit le modèle de mobilité du territoire. Cet outil d'aide à la décision permet de mieux comprendre et anticiper les différents déplacements et d'évaluer les incidences sur la mobilité de toute nouvelle mesure.



En connectant les lieux dédiés à l'innovation et les acteurs privés et publics du territoire dans le cadre de « Les Numersives », le Catalyseur concrétise sa volonté d'impulser partages d'expertise et nouvelles collaborations.

ENTREPRENDRE ET RÉUSSIR : LES AVANCÉES DE 2023

Soigner le cadre de vie ne suffit pas à l'attractivité du territoire. Depuis sa création, Paris Ouest La Défense joue aussi sur le tableau du dynamisme et de l'innovation économiques. L'EPT a accompagné, en 2023, de belles réussites et tracé de nouvelles perspectives.

Le Catalyseur, fer de lance de l'accompagnement économique

Créé en 2019, le Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat est un outil d'accompagnement à destination de tous types d'entrepreneurs, quel que soit le stade d'avancement de leur projet. Déterminée à attirer sur son territoire les idées innovantes et les talents pour les y faire prospérer, l'équipe du Catalyseur a construit un écosystème agile et sur-mesure : dans ses locaux de la Base 11 — à La Défense — elle propose des ateliers et dispense des conseils ; via sa plateforme numérique et collaborative, elle développe différents outils et services pour que chacun s'organise et que

tous entrent en contact. Car la mise en relation fait partie de l'ADN du Catalyseur : toutes ses actions visent en effet à créer des liens entre acteurs privés et publics, entre jeunes qui se lancent, entre entreprises déjà très structurées. Ce réseau, qui diffuse l'innovation sur tout le territoire, a aussi vocation à la faire rayonner au-delà des frontières de Paris Ouest La Défense.

33

entreprises accompagnées en 2023

Coup de projecteur sur le Prix de l'innovation

Lancé en 2016, le Prix de l'innovation récompense des entreprises engagées sur les problématiques économiques, sociétales et environnementales. En 2023, 350 candidats ont concouru, trente finalistes ont défendu leur dossier devant des jurys composés d'experts et six lauréats ont été retenus : Modality et Aquarys dans la catégorie Ville durable, Keyros et Klara dans la catégorie Impact, Fullsoon et Winter dans la catégorie Collaboration territoriale.

Si ces différents prix offrent aux lauréats visibilité et notoriété, ils leur permettent surtout de bénéficier de nouvelles opportunités de collaborations. Des expérimentations ont ainsi été menées en 2023 par les entreprises Vertuo et Modality qui ont testé sur le territoire leur solution grandeur nature.

Le Campus Cyber, un nouveau partenaire

Installé à La Défense, le Campus Cyber réunit sur un même site une grande diversité d'acteurs de la cybersécurité, très petites ou moyennes entreprises (TPME), grands groupes, acteurs publics, organismes de formation, associations... Ensemble, tous ont pour ambition de protéger la société et de faire rayonner l'excellence française dans leur domaine. Partie prenante de cette initiative, Paris Ouest La Défense a missionné son Catalyseur pour qu'il relaie auprès de son réseau les solutions de protection élaborées par le Campus Cyber. Dans le cadre notamment du programme Cybiah (Cybersécurité et intelligence Artificielle Hub) : cofinancé par l'Union européenne et la Région Île-de-France, ce dernier s'adresse tout particulièrement aux PME et aux collectivités franciliennes, avec pour but de leur faire prendre conscience du risque cyber et de les accompagner dans la réalisation d'un diagnostic, puis d'un plan d'actions pour les protéger. Le Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat, très avancé sur ces thématiques, se place d'ailleurs en coordinateur et accompagnateur de cette initiative.

Par ailleurs, le Campus Cyber lance une initiative pour consolider la résilience aux cyberattaques des PME industrielles en Île-de-France (IDF). Cette initiative est financée par Digital Europe, avec le soutien de la Région IDF (Fonds européen de développement régional - FEDER) et le territoire de Paris Ouest La Défense, et s'adresse aux TPE/PME de 10 à 200 salariés, avec un chiffre d'affaires de moins de 50 millions d'euros. Les experts y accompagnent la PME, à son rythme, sur un parcours sans reste à charge qui pourra durer plusieurs semaines. Le programme, décidé en commun, pourra comporter, en fonction du besoin, des actions de sensibilisation, des diagnostics techniques, des recommandations, des formations, des tests d'outils en situation. À la suite de l'atelier, l'entreprise pourra intégrer, si elle le souhaite, le programme CYBIAH, en profitant d'un parcours d'accueil adapté à l'entité et à sa maturité.

La santé, un champ d'action vital

La présence de startups, de grandes institutions, comme l'hôpital Foch, ou encore d'investisseurs dans l'e-santé dote Paris Ouest La Défense d'atouts importants pour contribuer au développement de l'innovation dans le domaine de la santé. C'est pourquoi la collectivité, qui a encouragé son Catalyseur à investir ce champ, a aussi adhéré en 2023 à Medicen, le pôle de compétitivité santé de la Région Île-de-France. En développant, à



Hélène R.

Directrice des systèmes d'information (DSI) d'une PME

La méthodologie adoptée par CYBIAH quant à l'audit simplifié de maturité de Cybersécurité nous a permis de commencer à identifier des priorités en matière de gouvernance cyber et de protection technologique. Il nous manquait des pans entiers concernant la sauvegarde de nos données métier en cas de reprise sur incident.

cette échelle, de nouvelles collaborations entre acteurs, l'objectif est de construire un environnement avant-gardiste dans le secteur. En 2023, plusieurs rendez-vous attestent de cette volonté : la table ronde proposée par le Catalyseur, en mai, sur le thème « Les innovations de la santé en Île-de-France : forces et faiblesses, comment rendre le territoire POLD attractif ? » ou encore l'organisation, en juin au NeuillyLab d'un événement appelé « Démoday », pour aider les porteurs de projets en santé à trouver financements et partenaires.

Le Catalyseur Santé : nouveau pilier de l'innovation à Suresnes

Porteur également de cette dynamique dans le domaine de la santé, l'EPT Paris Ouest La Défense, en collaboration avec la ville de Suresnes, met à disposition un lieu d'accueil et d'accompagnement pour le développement de jeunes structures innovantes à fort potentiel de croissance dans le domaine de la santé.

Ce Catalyseur Santé, premier des tiers lieux « verticaux » de POLD, s'inspire du fonctionnement du Catalyseur et bénéficiera des synergies déjà opérationnelles avec les acteurs de l'innovation du territoire. À ce titre, il aura vocation à fédérer et animer l'ensemble de l'écosystème santé du territoire POLD.

Le Catalyseur Santé, situé à Suresnes, avec accès à des laboratoires L1 et L2, s'appuiera sur la forte présence locale d'entreprises liées à ce secteur, et des partenariats déjà noués avec l'hôpital Foch (à Suresnes) et l'Institut Curie (à Saint-Cloud) par exemple.



SUCCESS STORIES AU FÉMININ

Manque de confiance, autocensure, charges familiales excessives... les freins à l'entrepreneuriat des femmes sont nombreux. Pourtant, quand elles se lancent, leurs projets tiennent évidemment la route. C'est pourquoi, chaque année, Paris Ouest La Défense récompense des entrepreneures, à l'occasion du Prix de l'entrepreneuriat au féminin et du Prix de l'innovation. Portrait et témoignages de success women.

Apôtre de l'harmonie

Quand elle arrive en France, à l'âge de 20 ans, pour intégrer une école d'ingénieur à Caen, Wafaâ Amal, 37 ans aujourd'hui, n'a pas conscience des obstacles qu'elle risque de trouver sur sa route, en tant que femme et marocaine issue d'un milieu social modeste. Son diplôme en poche, elle se lance corps et âme dans sa carrière professionnelle : treize années dans la tech à travailler sans compter. Jusqu'à la rupture. Bousculée par le Covid, elle fait un burn-



out en 2021, alors qu'elle suit, en parallèle de son emploi, une formation en management à l'ESCP. Cette conjonction d'événements agit comme un déclic. « J'ai découvert à l'ESCP la méthode Total Leadership de Stewart Friedman, qui présente l'harmonie entre vie professionnelle et vie personnelle comme levier de bien-être et de performance, explique Wafaâ Amal. Cette méthode a changé mes perspectives, en me montrant qu'on peut valoriser sa vie privée non pas au détriment de sa carrière, mais à son service ! »

Loin de se contenter d'en appliquer les principes à titre individuel, Wafaâ Amal décide de la diffuser dans le monde de l'entreprise, en faisant traduire le livre de l'universitaire américain et en créant Welevate, en 2023.

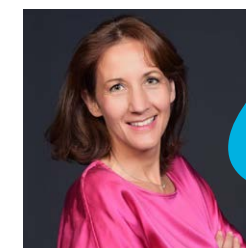
Parallèlement, la startup conçoit une solution pour démocratiser le coaching, grâce à l'intelligence artificielle et un accompagnement humain. « L'accès au coaching est un facteur d'égalité qu'on ne doit pas réserver à l'élite », insiste celle qui, à partir d'un certain niveau de management, a souffert de ne pas maîtriser tous les codes. Hébergée par le Catalyseur de Paris Ouest La Défense, l'entrepreneure devrait commercialiser cette solution d'ici l'automne.



Violaine Saint-Romas

Directrice générale de l'entreprise Les Bulloins, lauréate du Prix de l'entrepreneuriat au féminin, catégorie Reconversion

Après avoir passé quinze ans dans la finance, j'ai cherché un projet avec du sens et rejoint Les Bulloins en 2021, à l'ouverture de la crèche de La Garenne-Colombes. Depuis, je mets mes compétences au service du développement de ce réseau de crèches inclusives pour des enfants atteints d'un trouble du neurodéveloppement. J'ai finalisé en octobre 2023 une première levée de fonds, qui devrait nous permettre d'ouvrir deux nouvelles crèches dans les Hauts-de-Seine. Ensuite, il s'agira de déployer le modèle en France.



Agnès Vergez

BITL Agency

J'ai lancé BITL Agency en 2019, avec l'idée de monétiser – sous forme d'exposition ou de vente de tirages – des fonds photographiques. Le démarrage a été difficile avec le Covid. J'ai été accueillie par le Catalyseur, ce qui a été pour moi un soutien structurant : ça ne permet pas seulement de bénéficier de mètres carrés, mais aussi de bénéficier de toute l'énergie d'une équipe. En 2022, mon activité s'est développée lentement et en 2023 j'ai fait ma première vraie bonne année. J'en suis au stade où je m'interroge sur l'opportunité de recruter ou non. J'ai une marche à franchir !

Pascale Mouget

Directrice administrative et financière de Winter, lauréat du Prix de l'innovation 2023, catégorie Collaboration territoriale

On a lancé l'application Don de Chaleur en 2022, au moment de l'explosion de la crise énergétique, pour aider et encourager les particuliers à maîtriser leur facture énergétique.

Pendant l'hiver 2022-2023, 8 000 foyers ont participé, avec une moyenne de 20 % d'économie !



INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS UNE DYNAMIQUE DE TRANSITION



En complément des actions et dispositifs proposés pour garantir la qualité de vie et de travail des habitants et salariés d'aujourd'hui, Paris Ouest La Défense s'inscrit dans une logique de long terme, qui consiste à anticiper les conséquences des grandes mutations en cours, pour être en mesure de pérenniser ses atouts actuels.

En s'appuyant à la fois sur des études scientifiques, des schémas de planification et des procédures de concertation, l'établissement public territorial se dote de nouveaux outils et méthodes dont les conclusions aideront à enraciner le territoire dans une dynamique de transition, capable de conjuguer efficacité, transparence et résilience.

Vers la 3^e étoile ?

Avec notre engagement dans la démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Écologique, nous avons obtenu notre première étoile. Aujourd'hui, l'évaluation de nos actions nous donne un score de près de 45 %, ce qui nous octroie une 2^e étoile. Le territoire poursuit ses efforts, et les actions que nous mettrons en œuvre nous permettront, a minima, d'obtenir notre 3^e étoile et au-delà !

En route vers la labellisation

Préoccupé par l'adaptation de son territoire aux conséquences du dérèglement climatique et impliqué dans la promotion d'une économie plus circulaire, Paris Ouest La Défense s'est engagé dans la démarche de labellisation Territoire Engagé Transition Écologique, portée par l'ADEME. En 2023, l'établissement public territorial, accompagné par un bureau d'études spécialisé, a démarré, avec neuf de ses communes membres, un état des lieux qui devrait être finalisé en 2024, pour que la labellisation puisse intervenir en 2024-2025. Considérée comme une récompense des efforts engagés par les collectivités, la labellisation constitue aussi un encouragement à pousser plus loin leur politique climat-air-énergie.



En octobre 2023, les élus de la commission développement durable, les membres du comité technique développement durable et les conseillers de l'ALEC de Paris Ouest La Défense ont participé à une marche exploratoire, pour évaluer les forces et les faiblesses du territoire face aux risques de chaleur intense et de fortes pluies. Des solutions concrètes d'adaptation au changement climatique ont été évoquées, telles que la mise en place de noues, l'utilisation de matériaux perméables ou encore la création de surfaces ombragées.

DE NOUVELLES BOUSSOLES POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Avec son futur plan local d'urbanisme intercommunal et ses schémas de gestion des déchets et de l'assainissement, Paris Ouest La Défense disposera de nouveaux leviers pour une politique d'aménagement qui intègre mieux les équilibres naturels.

Vers une urbanisation respectueuse de la nature et de la santé humaine

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), appelé à remplacer les PLU communaux, est un document d'urbanisme réglementaire qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols, en fonction des enjeux sociaux, économiques et environnementaux du territoire.

Concerté avec les onze communes membres et mené par Paris Ouest La Défense, le PLUi a nécessité d'établir des diagnostics permettant de construire des

objectifs communs. La démarche a également mis en lumière des thématiques à approfondir et à traiter à l'échelle du territoire (offre de logements, de mobilités, etc.) ainsi que des sujets propres à chaque commune à intégrer dans la démarche.

L'année 2023 a par exemple été marquée par la réalisation d'une étude « Nature en ville », constituée d'un état initial de l'environnement (EIE) et d'un schéma local de la trame verte, bleue, brune et noire (STVBBN). Au cours de ce travail participatif, des cartographies, basées sur le diagnostic écologique des espèces et des espaces naturels, ont été établies.

Enfin, le 27 juin 2023, le conseil territorial de Paris Ouest La Défense a prescrit l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, approuvé les objectifs poursuivis et défini les modalités de concertation. Il a également arrêté les futures modalités de collaboration entre les collectivités et de concertation avec la population. Environ quatre années seront maintenant nécessaires pour construire pas à pas ce document.

Pour une gestion rationalisée des déchets

La réalisation d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) fait partie des engagements pris par Paris Ouest La Défense pour promouvoir une consommation responsable (axe 4 du Plan climat-air-énergie territorial). Ce texte, en cours de préparation depuis 2022, fixe des orientations et recommande des actions pour réduire les quantités de

déchets produits. Adopté par le conseil de territoire du 28 mars 2023, il est composé du rapport de synthèse de la consultation publique qui s'est achevée en 2023, d'un diagnostic détaillé de la gestion actuelle des déchets et d'un plan d'actions. Celui-ci préconise, pour les six années à venir, la sensibilisation et l'exemplarité en matière de prévention des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion de proximité des biodéchets, l'augmentation de la durée de vie des produits ou encore la diffusion d'outils et de bonnes pratiques en matière de consommation responsable. Parmi les actions phares de ce PLPDMA, le lancement en 2023 de l'interface Trizzy qui permet aux habitants d'obtenir des réponses à leurs questions sur le tri et la réduction des déchets.

13 %

c'est l'objectif de réduction du volume de déchets produits sur le territoire, d'ici 2029

Objectif de **5 %**

de réemploi du tonnage des déchets ménagers et assimilés en 2030

Des engagements pour une meilleure gestion de la trame verte & bleue

Signataire du « Contrat eau, trame verte & bleue, climat des Plaines et Coteaux de la Seine centrale urbaine », pour la période 2020-2024, Paris Ouest La Défense s'est engagé dans une dynamique de planification pluriannuelle en faveur de la préservation des ressources en eau, de la protection et de la restauration de la biodiversité et de la nature en ville.

L'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales fait partie de ce contrat. Le bureau d'études spécialisé, missionné sur ce sujet, doit définir le zonage de l'assainissement collectif et non collectif, celui des eaux pluviales ainsi qu'un diagnostic du système d'assainissement. Très technique, ce travail entraînera la planification d'opérations de renouvellement et d'entretien des réseaux, pour réduire les dysfonctionnements et limiter les pollutions.



À la suite d'une décision actée en 2023, la gestion de la déchèterie de Nanterre est transférée, au 1^{er} janvier 2024, à l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense.



En 2023, un système de cotation pour les demandes de logement a été mis en place, attribuant des points selon des critères objectifs. La conception du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs est prévue pour 2024.

DE NOUVELLES MÉTHODES POUR UN DIALOGUE PLUS TRANSPARENT

Inscrire le territoire dans une dynamique de transition passe aussi par un renouvellement de la nature des échanges qui lient Paris Ouest La Défense aux habitants, d'une part, à travers l'attribution des logements sociaux, aux communes membres, d'autre part, à travers l'animation de réseaux constructifs.

Logement social : des règles du jeu plus équitables

Conformément à la loi ALUR pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové et à la loi Lamy de programmation pour la ville et la cohésion sociale, Paris Ouest La Défense a fait évoluer ses règles de gestion de l'attribution et de la demande de logements sociaux.

Après s'être doté d'un document cadre relatif aux orientations d'attribution (DCOA) et d'une convention intercommunale d'attribution des logements sociaux (CIA), deux documents signés début 2023, l'établissement public territorial a donné le 28 mars 2023 le coup d'envoi à l'élaboration de son plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDID) : tandis que la CIA

Davantage de flexibilité dans l'attribution de logements sociaux

À partir du 1^{er} janvier 2024, la gestion des logements sociaux change. Nous passons d'un système de réservation individuelle de logements à l'avance (gestion en stock) à un nouveau système où les logements sont proposés annuellement aux réservataires (gestion en flux).

Ce nouveau système vise à rendre l'attribution des logements sociaux plus flexible et équitable pour tous.

répartit les attributions de logements entre les bailleurs sociaux, le PPGDID simplifie l'enregistrement des demandes, et améliore la transparence et l'équité dans le processus de leur instruction.

Établi pour six ans, le PPGDID donne des garanties aux demandeurs de logement social, du premier accueil au suivi et à l'information du traitement de leur dossier.

Parmi les éléments clés de ce plan, le territoire a avancé courant 2023 sur la mise en place d'un système de cotation de la demande, qui consiste à attribuer des points au dossier de chaque demandeur, en fonction de critères objectifs et d'éléments de pondération arrêtés préalablement en fonction de la situation de chacun. La conception partenariale du PPGDID, qui devrait être finalisée en 2024, a facilité et encouragé le partage de connaissances entre les différents acteurs impliqués dans le secteur du logement social.

Un travail collaboratif qui se fortifie au sein du territoire

Depuis le démarrage, en 2021, des études préalables à l'élaboration du PLUi, les onze communes de Paris Ouest La Défense ont progressivement développé de nouvelles relations de travail, entre elles et avec l'établissement public. Après le stade des premières rencontres, c'est une culture commune qui s'est petit à petit construite, autour de la question de l'urbanisme d'abord, puis plus largement.

La prochaine étape de construction du PLUi, prévue pour la mi-2024, consolidera cette dynamique collaborative, avec la programmation de réunions en bilatéral, entre les services de Paris Ouest La Défense et chacune des villes adhérentes. Du diagnostic initial à la rédaction finale du PLUi, en passant par le chapitre réglementaire, une grande diversité d'élus et de services techniques sera sollicitée, au-delà du seul champ de l'urbanisme. Réunions, ateliers thématiques, balades urbaines sont prévus pour faire remonter avis et attentes des experts et de la population. En prévision, les services des communes et de Paris Ouest La Défense se sont déjà dotés depuis quelques années de processus de communication collaboratifs et transversaux, avec des groupes de travail sur l'aménagement, l'habitat et le logement, le développement durable, les déchets, l'assainissement. Des outils numériques sont aussi utilisés pour partager l'information en temps réel. Lancée depuis 2021, cette dynamique collective a connu une nouvelle impulsion en 2023, qui devrait se poursuivre en 2024.

COMPTES FINANCIERS



LA PÉRÉQUATION

Les dispositifs de péréquation dite « horizontale » ont pour objectif de prélever une partie de la richesse fiscale des collectivités plus favorisées afin de la reverser aux collectivités les plus défavorisées.

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et le fonds de solidarité des communes de la région d'Île-de-France (FSRIF) constituent la péréquation horizontale à laquelle sont soumis Paris Ouest La Défense et ses communes membres. Depuis la création du territoire au 1^{er} janvier 2016, ces dispositifs ont augmenté jusqu'à devenir confiscatoires. Avec 239 € par habitant en 2023, le territoire et ses communes sont les premiers contributeurs sur le plan national, comme sur le plan régional et métropolitain. Initialement à 10 %, le taux plafond de péréquation rapporté aux ressources fiscales a été rehaussé à de multiples reprises et est fixé depuis 2020 à 14 % des ressources fiscales.

En 2023, la péréquation atteint 139,1 millions d'euros, ce qui représente près de 77 % du produit de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

LE PACTE FINANCIER ET FISCAL

Le pacte financier et fiscal (PFF) approuvé lors du conseil de territoire du 16 février 2023 repose sur deux principes :

- garantir aux communes le même niveau de ressources fiscales qu'en 2015 ;
- tendre vers la neutralité financière pour les communes tout en assurant l'équilibre budgétaire de l'EPT.

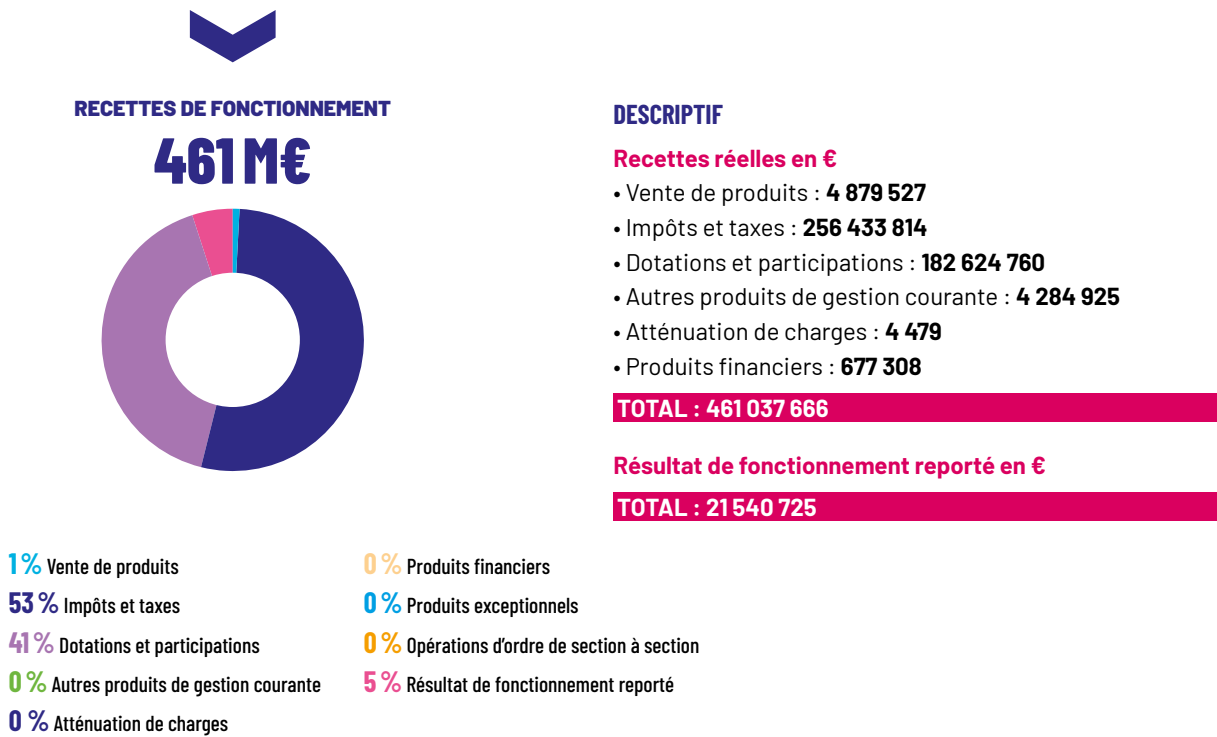
Il repose sur la sectorisation des recettes et des dépenses, commune par commune.

Il permet de déterminer les ressources nécessaires à l'équilibre des budgets sectorisés en fonctionnement et en investissement de l'EPT, via le fonds de compensation des charges transférées (FCCT).

Le règlement budgétaire annuel repose sur le principe d'une répartition de la variation de CFE entre les communes membres à hauteur de 50 % et l'EPT Paris Ouest La Défense pour les 50 % restants. L'enveloppe de CFE affectée au territoire est ensuite répartie entre un amortisseur de la péréquation (50 %, soit 25 % de la variation du produit sectorisé total) et des « projets communs ». L'enveloppe dédiée aux « projets communs » est majorée du produit de CFE issu de l'augmentation du taux telle que décidée en 2019, soit de 20,73 % à 20,91 %. L'enveloppe des « projets communs » est ensuite répartie entre les communes selon les arbitrages.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

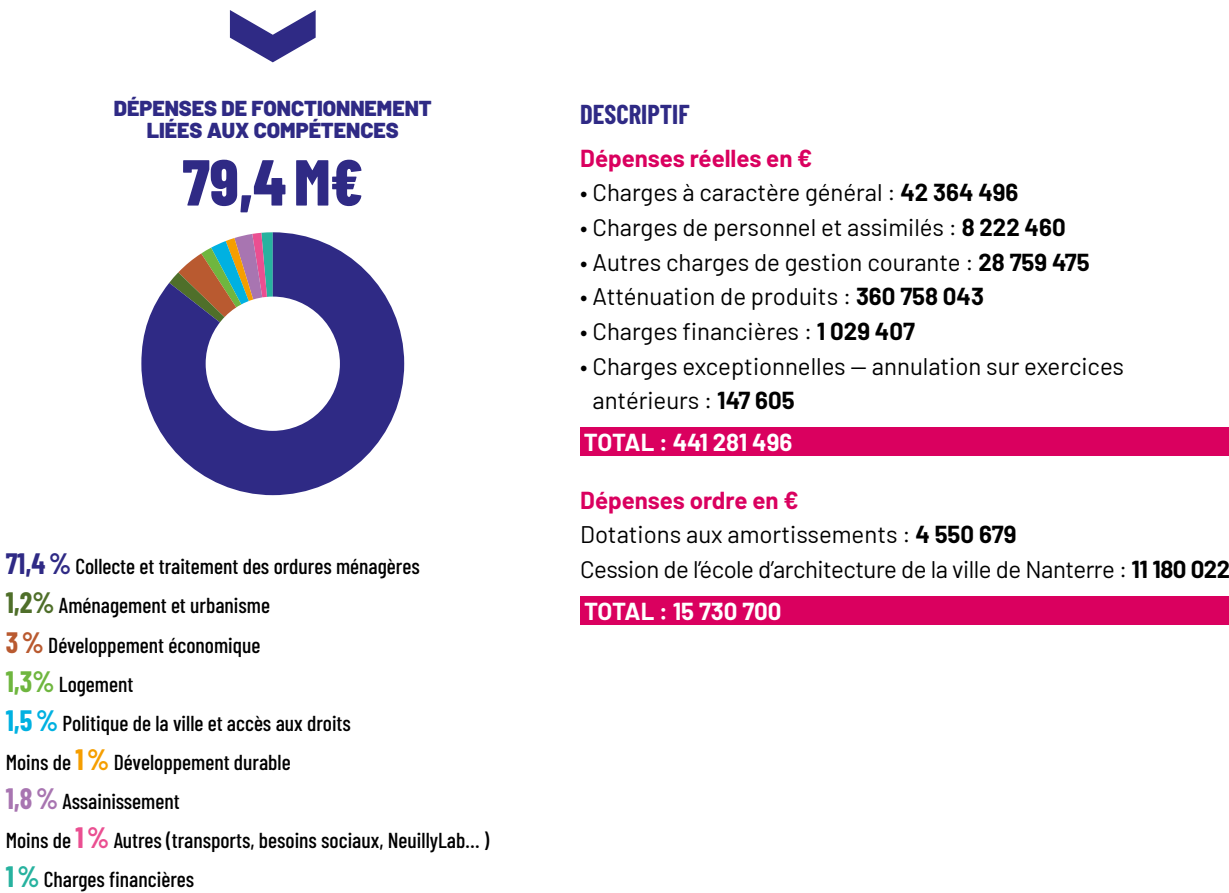


Le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à **461M€**, auquel il faut ajouter le résultat reporté de fonctionnement de 2022, pour un montant de **21,5M€**.

Les recettes de fonctionnement se composent principalement des ressources fiscales de la contribution foncière des entreprises (CFE), du fonds de compensation des charges transférées (FCCT) versées par les communes et des ressources liées à l'exercice des compétences (collecte et traitement des ordures ménagères principalement).

- Le produit de la cotisation foncière des entreprises (CFE) y compris les rôles supplémentaires est de **186,3M€**. En application de la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe, le produit de la CFE devait être intégralement transféré à la Métropole du Grand Paris (MGP) à compter du 1^{er} janvier 2021. Néanmoins, les lois de finances pour 2021, 2022 et 2023 prévoient le maintien, pour trois années supplémentaires, de la CFE aux territoires. Il est également prévu que la MGP perçoive les deux tiers de la croissance constatée entre 2022 et 2023 et les territoires le dernier tiers. Pour 2023, le transfert des deux tiers de la croissance de la CFE 2022-2023 à la MGP l'est à hauteur de 2,6 M€. En ce qui concerne le taux de CFE et compte tenu du contexte économique, sanitaire et social, le territoire souhaite stabiliser la pression fiscale sur les contribuables. En effet, le taux applicable en 2021 (20,91 %) pourrait atteindre 20,96 % en 2022.
- Le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) ajusté selon le PFF tel qu'approuvé par la comission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 28 novembre 2023 est de **168,2M€**. (montant définitif).
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères atteint un montant de **70,1M€**.
- Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux produits perçus pour l'ensemble des compétences territoriales avec, au premier plan, la collecte et le traitement des ordures ménagères (**5M€**), aux compensations fiscales versées par l'État (DCRTP+CET) : **13,7M€**, à la cession de l'école d'architecture de la ville de Nanterre : **11,2M€** et à divers bonis de clôtures d'opérations d'aménagement (**4,2M€**).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

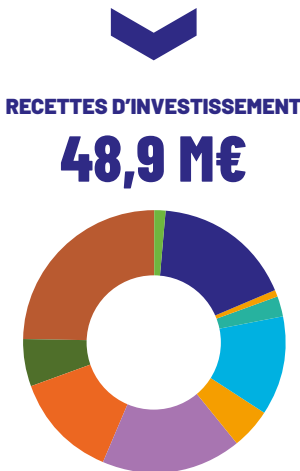


Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent en trois catégories :

- Les dépenses liées à l'exercice des compétences confiées à l'établissement public territorial. Elles atteignent **79,4M€** et se composent principalement de la compétence collecte et traitement des déchets qui représente plus de 80 % du total (**66,5M€**). Les autres dépenses concernent principalement le développement économique (**2,8M€**), la politique de la ville (**1,2M€**), le logement (**1M€**), l'aménagement et l'urbanisme (**1,8M€**), etc.
- Les reversements et prélèvements sur fiscalité : fonds de péréquation des ressources communales, intercommunales et communales (FPIC), dotation d'équilibre (mise en place de la nouvelle architecture financière et fiscale Métropole/territoires/communes) et suppression de la taxe professionnelle (fonds national de garantie individuelle des ressources – FNGIR). Elles représentent un volume total de **360,8M€**, soit plus de 80 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- Les autres opérations financières et comptables : frais financiers et charges exceptionnelles. Les charges financières de la dette s'élèvent à un million d'euros et sont en partie couvertes par les remboursements des villes.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- 2 % Dotations et fonds divers
- 21 % Subventions d'équipement reçues
- Moins de 1 % Cautions
- 3 % Autres immobilisations financières
- 15 % Virement de la section de fonctionnement
- 6 % Opérations d'ordre de section à section
- 21 % Opérations patrimoniales
- 16 % Restes à réaliser
- 7 % Affectation du résultat
- 30 % Excédent d'investissement reporté

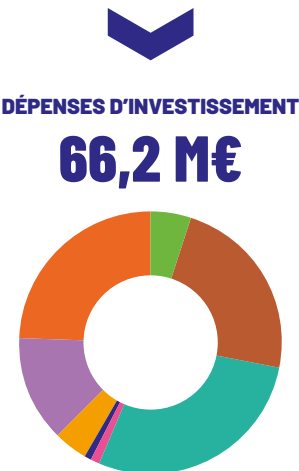
Les recettes réelles d'investissement atteignent **10 448 879 €**.
S'y ajoutent :

- les recettes d'ordre pour **15 73 700 €** (école d'architecture, amortissements) ;
- l'excédent d'investissement reporté à hauteur de **22 740 005 €**.

DESCRIPTIF

- Recettes réelles en €**
- Dotations et fonds divers : **5 528 928**
 - Subventions d'équipement reçues : **2 591 061**
 - Autres immobilisations financières : **2 328 887**
- TOTAL : 10 448 876**
- Recettes ordre en €**
- Opérations d'ordre de section à section : **4 550 679**
 - Opérations patrimoniales : **11 180 022**
- TOTAL : 15 730 700**
- Excédent d'investissement reporté en €**
- TOTAL : 22 740 005**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- 5 % Immobilisations incorporelles
- 23 % Subventions d'équipement versées
- 28 % Immobilisations corporelles
- 1 % Immobilisations en cours
- 1 % Subventions d'investissement
- 4 % Emprunts et dettes
- 13 % Dépenses compte de tiers
- 0 % Opérations patrimoniales
- 24 % Restes à réaliser

DESCRIPTIF

- Dépenses réelles en €**
- Immobilisations incorporelles : **1 525 400**
 - Subventions d'équipement versées : **7 029 116**
 - Immobilisations corporelles : **12 159 531**
 - Immobilisations en cours : **64 961**
 - Subventions d'investissement : **700 000**
 - Emprunts et dettes : **2 965 426**
 - Autres immobilisations financières : **4 436**
 - Dépenses compte de tiers (opération Village Dellage) : **5 518 178**
- TOTAL : 29 967 046**
- Dépenses ordre en €**
- Opérations patrimoniales : **314 000**
- TOTAL : 314 000**

Les dépenses d'équipement (immobilisations corporelles, incorporelles et travaux en cours) représentent un montant global de **13 749 891 €**.

Le premier poste de dépenses concerne la compétence aménagement et urbanisme : **12 547 149 €**.

Dont :

- Une opération neutre budgétairement : l'acquisition auprès de l'État, puis la cession à Eiffage de l'école d'architecture (projet « Inventons la Métropole ») en raison du droit de priorité. Les masses budgétaires en dépenses et en recettes atteignent **11 180 022 €** ;
- Les opérations d'aménagement à Nanterre : **1 M €** pour la convention d'aménagement du Parc Sud (financé par le budget commun), **490 k€** pour la convention Neuilly Diderot, **260,7 k€** pour la convention de mandat du chemin de l'Île... ;
- Les opérations d'aménagement à Courbevoie : l'essentiel concerne soit l'opération d'aménagement Village Delage, soit les reversements des dépenses du projet urbain partenarial (PUP) déjà encaissées par le territoire (**3 243 540 €**) soit pour l'opération pour le compte de tiers (**13 710 208 €**).

Les autres postes des dépenses sont constitués des compétences comme la collecte et traitement des déchets : **859 007 €** ; le logement : **50 362 €** ; le développement économique : **97 976 €**...

Les autres dépenses d'investissement concernent principalement :

- Le village Delage à Courbevoie (opérations pour compte de tiers) : **5 518 178 €** ;
- Le remboursement du capital de la dette : **2 965 426 €** ;
- Les subventions et fonds de concours : **7 729 116 €** (dont **5 69 956 €** pour divers projets de développement durable, **1 000 000 €** pour la convention d'aménagement du Parc Sud, **300 000 €** pour la convention de mandat du chemin de l'Île, ...).

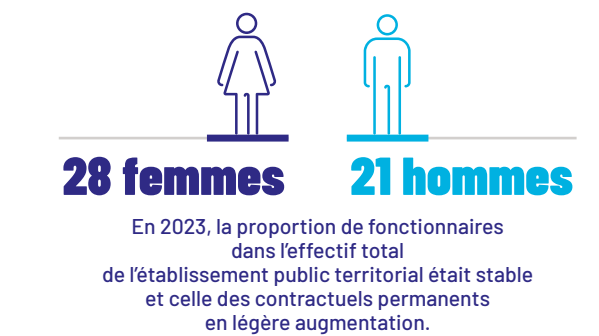
Par ailleurs, l'établissement public territorial a trois budgets annexes : celui de l'assainissement, celui des opérations d'aménagement à Puteaux et celui des opérations d'aménagement à La Garenne-Colombes.

RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources humaines cherche à optimiser l'organisation des effectifs et des relations sociales.

Évolution des effectifs

Au 31 décembre 2023, l'ensemble des effectifs sur emploi permanent de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense est de 49 agents répartis sur deux filières : administrative et technique.



Mises à disposition de personnel

En 2023, le territoire a reconduit la démarche de sécurisation du dispositif des conventions de mises à disposition de personnels conclues en 2018 sur le périmètre des compétences obligatoires. Une convention de mise à disposition individuelle de personnels pour l'exercice par le territoire de la compétence politiques locales de l'habitat et du logement a été mise en place avec la commune de Puteaux.

Les activités accessoires

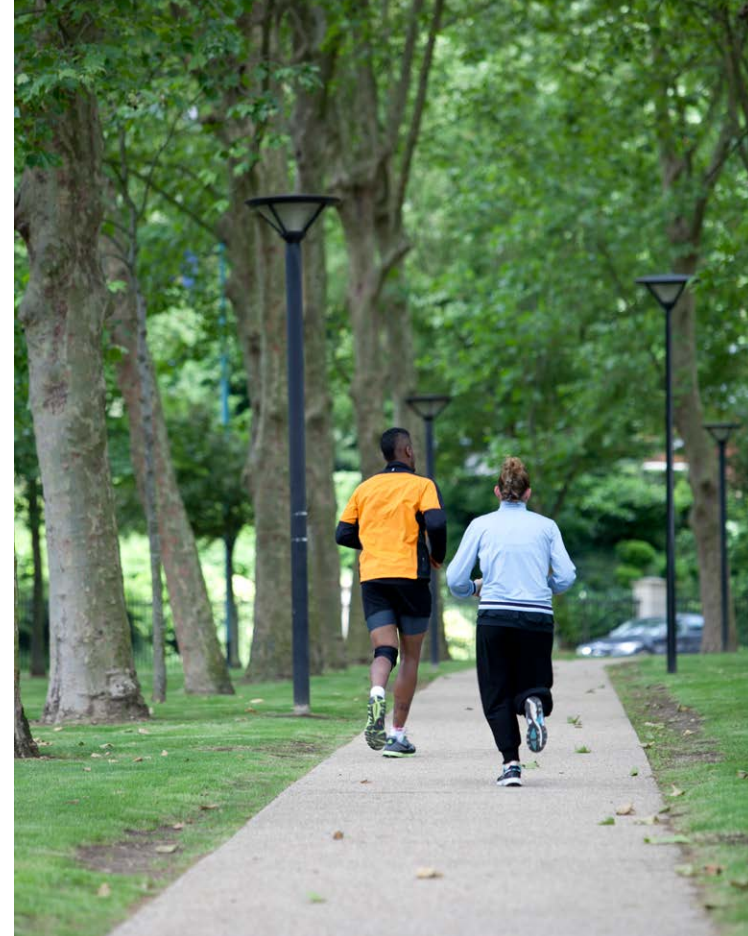
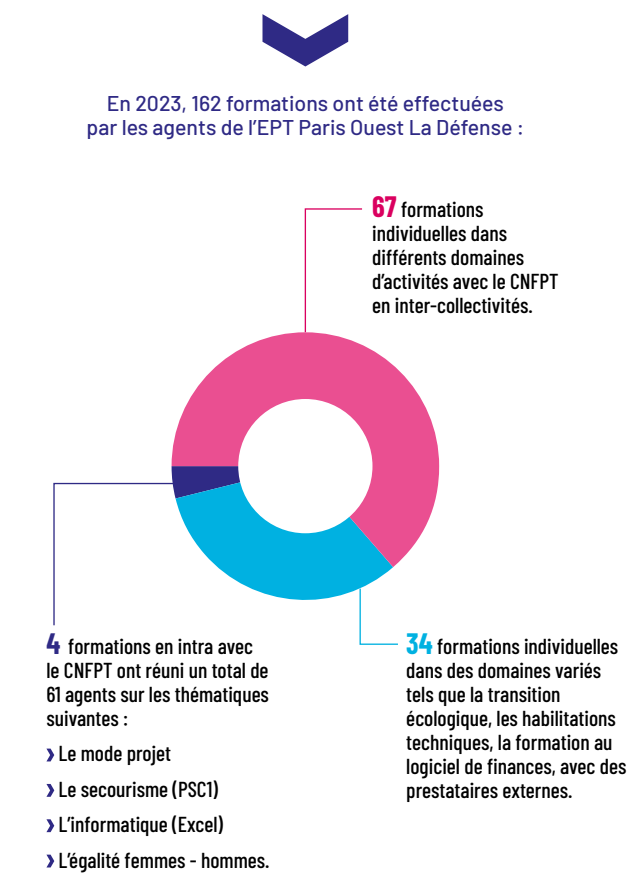
Le territoire a prolongé le dispositif existant par décision du bureau territorial du 7 décembre 2023 pour une nouvelle période d'un an. L'objectif est de poursuivre la mise en commun des ressources, des moyens et des compétences des communes. La liste des activités accessoires a fait l'objet d'une actualisation, s'établissant à 6 collaborateurs.

Temps de travail

Une actualisation du règlement du temps de travail est intervenue par décision du bureau territorial du 15 février 2022. La durée hebdomadaire de temps de travail est fixée à 38 heures par semaine au sein de l'établissement public territorial.

Formation

Pour accompagner ses multiples collaborateurs, le territoire a poursuivi son plan de formation sur une période biannuelle afin de mieux correspondre aux projets de formation portés par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Sur cette base, et conformément aux lignes directrices de gestion de l'établissement public territorial en date du 4 février 2022, des formations en intra ont ainsi pu être poursuivies pour les agents du territoire dans les domaines du management, de la bureautique et de la prévention. Un cycle de formation relatif au « mode projet » a pu être initié afin de doter l'établissement de nouveaux outils au bénéfice des projets portés par les 11 villes avec le territoire.



Système d'information des ressources humaines

L'EPT a changé son système d'information des ressources humaines (SIRH), passant de l'éditeur Coriolis à l'éditeur Ciril. La migration a eu lieu le 1^{er} janvier 2023 et a été réalisée en collaboration avec la ville de Nanterre, avec laquelle Paris Ouest La Défense a une convention de mise à disposition de service pour la gestion administrative du personnel. La migration se justifiait en termes de performance mais aussi en termes d'usage afin de faciliter la gestion des agents. La migration a permis l'intégration d'un organigramme, la reprise de carrière, d'élaborer la paie. À terme, l'objectif est de développer le logiciel sur l'ensemble des thématiques RH comme le tableau des effectifs, la gestion du temps de travail, la gestion des entretiens professionnels... Cela permettra également un allègement du temps de gestion pour les agents de la direction des ressources humaines.

Refonte du RIFSEEP

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été mis en place au sein du territoire par décision du bureau territorial du 6 juin 2016, puis étendu, par application du principe de parité, aux cadres d'emploi

éligibles, notamment ceux des ingénieurs territoriaux et des ingénieurs en chef territoriaux par décision du bureau territorial du 15 décembre 2020. Après l'harmonisation des dispositifs de rémunération en mars 2022, la démarche de cotation des postes, en collaboration avec le CIG de la petite couronne, a abouti à une refonte du régime indemnitaire applicable aux agents de l'établissement public territorial, par décision du bureau territorial du 7 décembre 2023. La cotation des postes est basée sur la reconnaissance de la fonction ainsi que sur l'engagement collectif de chacun et non sur le grade. La refonte du RIFSEEP assure aux agents un maintien de salaire jusqu'à leur changement de groupe de fonctions.

Organiser les relations sociales

En 2023, de nouvelles instances ont été installées à la suite des élections professionnelles du 8 décembre 2022. Quatre élus représentant la collectivité employeur et quatre élus représentant le personnel siègent au comité social territorial et à sa formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail. Un règlement intérieur de ces instances a été voté lors de leur installation, ainsi qu'un accord sur le temps de crédit syndical. En 2023, le comité social territorial s'est réuni trois fois et la formation spécialisée deux fois. Des sujets majeurs ont été abordés (procédure de signalement, plan de formation, finalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels, désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux, convention des mises à disposition de personnels...) dans un esprit de maintien d'un dialogue social de qualité.

Garantir l'action et la protection sociale

En 2023, Paris Ouest La Défense a financé l'action sociale en cotisant au comité national d'action sociale (CNAS). Cet organisme a pour mission d'améliorer les conditions de vie des personnels, en proposant un large éventail de prestations qui vont des prêts sociaux aux aides financières.



23



**PARIS OUEST
LA DÉFENSE**

PARIS OUEST LA DÉFENSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
IMMEUBLE LE LUMINIS
91, RUE JEAN JAURÈS
92800 PUTEAUX

01 55 69 31 50
WWW.PARISOUESTLADEFENSE.FR

Édité par Paris Ouest La Défense
SIREN 200057982
Imprimé par Merico, 1, Route de la Cave
12340 BOZOULS
Dans le respect des normes environnementales,
sur papier issu de forêts gérées durablement.
Ne pas jeter sur la voie publique.

©Crédits Photos : Paris Ouest La Défense / AdobeStock
Rédaction - conception - réalisation : stratéact
Juin 2024

